

Procès-verbal Conseil de l'ESPE de l'académie de Strasbourg

Séance du 18 novembre 2016

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2016
2. Informations du directeur
3. Proposition de budget 2017
4. Information sur le budget de projet 2016-2017 (sous réserve)
5. Collegium Education et Formation : désignation de nouveaux membres
6. Approbation de conventions ou partenariats

ETAIENT PRESENTS :

Membres élus

Collège A :
Philippe NUSS

Collège B :
Annie CAMENISCH

Collège C :
Julien SENDRAL

Collège D :
Françoise LASPEYRES

Collège des personnels BIATSS :
Martial COLLIN

Collège des usagers :
Carine ETAIX, Marius GRIMAUD

Personnalités extérieures :

David CASCARO, Fabien CASPAR, Gabrielle de GROËR, François GAUER, Jean -Pierre GROSSET-BOURBANGE, Albert HAMM, Marie-Claude MATHIEU, Dominique MEYER-BOLZINGER, Sylvie ROST, Caroline SANCHEZ, Isabelle TRABAND

Membres avec voix consultative et invités :

Philippe CLERMONT, Geoffroy STEEGMANN

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Caroline AYLING	➤ Procuration à Françoise LASPEYRES
Laurent BARRIERE	➤ Procuration à Françoise LASPEYRES
Martine CHASSIGNET	➤ Procuration à David CASCARO
Laurence HAMM	➤ Procuration à Martial COLLIN
Lyndon HIGGS	➤ Procuration à Annie CAMENISCH

ETAIENT EXCUSES :**Collège A :**

Odile SCHNEIDER-MIZONY

Collège des usagers :

Laura MEISTERMANN, Julien ROCK, Kevin ROTHWILLER

Personnalités extérieures :

David SAGLAMER, Brice SCHOBEL

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Christine DUFAY

La séance débute à 14h05.

David Cascaro souhaite la bienvenue aux nouveaux membres suite aux élections partielles qui se sont tenues les 8 et 9 novembre derniers, pour les collèges A, C et D :

- Philippe Nuss, qui remplace Christian Auer (collège A)
- Julien Sendral, qui remplace Jean-Pierre Poletto (collège C)
- Laurent Barrière, qui remplace Julien Ebersold (collège D).

Il fait en outre part aux membres du conseil des modifications concernant le collège des usagers, suite au départ de l'ESPE de Sonia Lorazo-Champalbert, Dominique Laval, Florent Muller et Phucien Albertus (tous non réinscrits à l'ESPE pour l'année 2016-2017) :

- Sonia Lorazo-Champalbert est remplacée par Laura Meistermann (liste FSU), jusqu'alors suppléante
- Dominique Laval est remplacée par Kévin Rothwiller (liste SE-UNSA), suivant de liste
- Phucien Albertus est remplacé par Carine Etaix (liste SGEN-CFDT), jusqu'alors suppléante.

La liste actualisée des élus du collège des usagers est donc la suivante :

- Liste FSU : Laura Meistermann et Julien Rock, titulaires ; Marius Grimaud, suppléant
- Liste SE-UNSA : Kévin Rothwiller, titulaire
- Liste SGEN-CFDT : Carine Etaix, titulaire

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2016

Les procès-verbaux de la séance du 30 septembre 2016 (conseil commun avec la Faculté de Sciences de l'Éducation et conseil d'École) sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations du directeur

- 2.1. Philippe Clermont indique que le nombre de 2 000 inscrits à l'ESPE a été atteint. Les effectifs sont stables dans le 2nd degré, et en légère augmentation dans le 1^{er} degré.
- 2.2. Il fait le point sur les recrutements d'enseignants et d'enseignants-chercheurs autorisés pour la rentrée 2017 :
 - Professeur d'université en anglais (en remplacement de Christine Hélot) sur un profil « didactique et plurilinguisme »
 - Maître de conférences en didactique des mathématiques (en remplacement de Floriane Wozniak)
 - Enseignant du second degré (PRAG-PRCE) en éducation musicale à temps plein, en recrutement définitif (en remplacement de Pia Sachs)
 - Professeur des écoles à temps plein en formation 1^{er} degré à Strasbourg
 - ATER en allemand (en remplacement de Rita Carol).

Les postes en 70^{ème} section, partagés avec la Faculté de Sciences de l'Éducation, sont actuellement à l'étude. L'arbitrage concernant nos demandes de postes BIATSS sera connu plus tard.

- 2.3. Il évoque les élections des représentants des personnels et des étudiants aux conseils centraux de l'université, actuellement en cours (le 17 novembre pour les personnels et les 22 et 23 novembre prochains pour les étudiants). La fin du processus électoral sera marquée par l'élection du ou de la futur(e) président(e) prévue le 13 décembre prochain.

3. Proposition de budget 2017

Geoffroy Steegmann présente la proposition de budget pour l'exercice 2017. Cette proposition est globalement stable par rapport au budget 2016, avec une très légère hausse de la dotation de l'université.

L'exécution budgétaire 2016 a été maximale autant en investissement qu'en fonctionnement. Il rappelle quelques grands chantiers effectués en 2016 : réfection du sol des salles de sciences à la Meinau, lancement des études pour le projet d'une salle de cours vitrée au 1^{er} étage de la médiathèque, réfection de la salle 103 à Colmar.

Les objectifs assignés au projet de budget 2017 sont les mêmes que pour les exercices précédents : financer les objectifs du projet stratégique de l'ESPE ; de manière plus globale, couvrir les besoins de l'école en fonctionnement courant, investissement et en rémunération ; financer les opérations proposées par les commissions de sites réunies récemment (pour Strasbourg, finalisation du projet de salle vitrée à la médiathèque, réfection pluriannuelle de salles de cours ; pour Colmar, réfection de la salle de musique ; pour tous les sites, jouvence informatique).

Les ressources mises à disposition sont les suivantes :

- La dotation de l'université, en légère hausse (+2%) ;
- Les autres recettes (subventions et ressources propres), en légère baisse.

Les baisses de ressources à signaler sont la subvention du Conseil Départemental du Bas-Rhin (CD67), le financement des partenaires (surestimé l'an passé, l'ESPE privilégiant depuis quelques

années la prise en charge financière directe des événements par les partenaires, plutôt que le reversement d'une contribution à l'ESPE).

En termes de répartition des ressources, la dotation de l'université représente 58% des recettes et la subvention du CD67, 30%.

Côté dépenses, la répartition des crédits est proposée comme suit :

- Des crédits de paie en légère augmentation (+2%), couvrant 1 500 heures complémentaires et 4 200 heures de référentiel non prises en charge par les enveloppes de l'université.
- Des crédits de fonctionnement courant globalement maintenus au même niveau qu'en 2016 (maintien pour la gestion des sites, la vie scientifique et les crédits pédagogiques ; hausse pour les frais de déplacement ; baisse répercutée sur les crédits mutualisés, comme la communication).
- Des crédits d'investissement en hausse.

Le poste de dépenses le plus conséquent reste la paie, qui représente 53% des crédits.

David Cascaro demande quels sont les termes de la convention entre l'ESPE et le Conseil Départemental du Bas-Rhin et souhaite savoir si l'ESPE doit anticiper dans les prochaines années un possible abandon de cette contribution financière. Geoffroy Steegmann précise que les départements sont juridiquement tenus de contribuer au fonctionnement des ESPE, comme l'indique le code général des collectivités territoriales, même si les difficultés budgétaires des départements ne doivent pas être ignorées. Philippe Clermont ajoute que chaque année, la direction de l'ESPE rencontre le CD67 pour faire le point sur les activités de l'ESPE et sensibiliser le CD à l'importance de la subvention accordée.

Philippe Nuss demande s'il y a une participation identique du Conseil Départemental du Haut-Rhin. Geoffroy Steegmann indique que le Conseil Départemental du Haut-Rhin a fait le choix de ne pas verser directement de participation financière à l'ESPE mais de faire retirer par l'Etat l'équivalent de cette participation de sa dotation globale de fonctionnement. Il est toutefois constaté que cette contribution n'est pas répercutée in fine sur le budget de l'ESPE.

Marius Grimaud suggère que, lors de la présentation des prochains budgets, l'exécution budgétaire des deux derniers exercices puisse être présentée au conseil en même temps que le budget prévisionnel afin de pouvoir disposer de repères et d'éléments de comparaison. Geoffroy Steegmann propose de le faire dès la présentation du budget rectificatif au printemps, et indique que cette remarque sera prise en compte pour l'année prochaine.

La proposition de budget 2017 est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention.

David Cascaro précise que le budget global de l'université sera voté le 15 décembre au Conseil d'Administration.

4. Information sur le budget de projet 2016-2017

Philippe Clermont présente le document qui est une cartographie de la contribution de chaque partenaire de l'ESPE (université de Strasbourg, UHA et Rectorat) à la formation des enseignants de l'académie, en équivalents temps plein et en euros.

Ce budget de projet a été créé en 2014 pour toutes les ESPE. Une première version avait été élaborée cette même année ; puis en 2015, le Ministère n'ayant pas demandé la transmission de ce document, ce dernier n'avait pas été mis à jour.

La Ministre a relancé le dispositif avant l'été, en demandant une remontée des budgets de projets pour l'automne (le nôtre sera envoyé en fin de mois), ce qui a permis aux trois partenaires de se réunir pour élaborer le présent document.

Des avancées ont pu être constatées par rapport au premier document de 2014, principalement concernant le rapprochement des modes de calcul utilisés et l'harmonisation partielle des données. Quelques divergences de vue subsistent entre l'université et le Rectorat, notamment sur

la prise en compte du tutorat. Philippe Clermont précise que, selon le Ministère, ce document devrait permettre de cibler des priorités et des orientations particulières au niveau académique, ce qui n'est pas encore le cas dans notre académie.

Geoffroy Steegmann présente le budget de projet dans ses grandes lignes, en avançant particulièrement la répartition de la participation de chacun :

- Pour la formation initiale, l'Unistra contribue à hauteur de 58%, l'UHA de 1% et le Rectorat de 41% ;
- Pour la formation continue, l'Unistra contribue à hauteur de 8% et le Rectorat de 92%.
- En totalité, la contribution de l'Unistra s'élève à 59%, celle de l'UHA à 1% et celle du Rectorat à 40%.

5. Collegium Education et Formation : désignation de nouveaux membres

Philippe Clermont rappelle le rôle du collegium qui œuvre dans le champ des sciences et métiers de l'éducation et de la formation (la formation sur les questions d'éducation, de formation et de médiation sociale ; la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ; la recherche en sciences de l'éducation, en sciences de l'information et de la communication, en didactique des disciplines et en pédagogie).

Ce nouveau collegium partiellement renouvelé (cinq sièges à pourvoir) aura pour mission l'élaboration des nouveaux statuts et de l'architecture interne de la nouvelle composante et rendra compte de l'avancée de ses travaux lors du conseil d'Ecole du mois d'avril et lors d'une assemblée générale des personnels des deux composantes qui sera prévue au printemps.

Philippe Clermont présente les cinq sièges du collegium Education et Formation à pourvoir par les instances de l'ESPE :

- un représentant des enseignants-chercheurs de rang A de l'ESPE - *siège vacant de Christine Hélot*
- un représentant des enseignants non enseignants-chercheurs de l'ESPE - *siège vacant de Jean-Pierre Poletto*
- un enseignant-chercheur de l'ESPE au titre de la recherche - *siège vacant de Grazia Giacco-Blanc*
- un représentant des Biatss de l'ESPE - *siège vacant de Barbara Bilger*
- un représentant étudiant de l'ESPE - *siège non pourvu actuellement.*

Il précise que, conformément aux statuts, les représentants sont élus par le conseil de l'ESPE, plus précisément par les représentants de leurs collèges respectifs, sauf pour le siège attribué à un enseignant-chercheur de l'ESPE au titre de la recherche, qui doit être pourvu suite à désignation par la commission de la vie scientifique de l'ESPE (qui se réunira prochainement).

Une fois le collegium constitué, il se réunira, courant janvier, pour désigner le/la directeur(trice) et le/la directeur(trice)-adjoint(e).

Il présente ensuite les candidatures reçues.

Après vote et dépouillement, voici les résultats :

- **Représentant des enseignants-chercheurs de rang A : Anémone GEIGER-JAILLET est élue avec 1 voix**
- **Représentant des enseignants non enseignants-chercheurs : Eric TISSERAND est élu avec 4 voix**
- **Représentant BIATSS : Barbara BILGER est élue avec 2 voix**
- **Représentant étudiant : Marius GRIMAUX est élu avec 2 voix**

6. Approbation de conventions ou partenariats

Philippe Clermont présente la convention annuelle de financement passée avec la Délégation Académique aux Relations Internationales et aux Langues Vivantes (DARILV) du Rectorat, qui est la reconduction du dispositif qui existe depuis plusieurs années. A travers cette convention, le Rectorat et les collectivités territoriales contribuent à valoriser l'engagement des étudiants se destinant à l'enseignement bilingue, ou au développement de l'allemand, notamment par l'attribution de bourses pour stages.

Geoffroy Steegmann précise que le montant accordé a été porté cette année à 58 000€ (contre 40 000€ l'an passé).

La convention annuelle de financement entre l'ESPE et la DARILV est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention.

Elle sera transmise pour approbation à la commission de la formation et de la vie universitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h58.

Le Directeur de l'ESPE



Philippe CLERMONT

Fait à Strasbourg le 10 janvier 2017

Le Président du conseil d'École

David CASCARO

